

TABEAU 1
RÉDUCTIONS D'ARMEMENTS DES PAYS DU PACTE DE VARSOVIE AUTRES QUE L'UNION SOVIÉTIQUE

PAYS	RÉDUCTION DES DÉPENSES MILITAIRES	EFFECTIFS	UNITÉS	MATÉRIEL
RFA	10% (1990)	10 000 hommes (réduction de 6%)	Retirés de 6 régiments de chars non précisés, 1 escadron d'aéronefs non précisé	Matériel associé aux unités devant être précisé à une date ultérieure, totalisant : 600 chars (réduction de 20%) 50 aéronefs (réduction de 14%)
TCH.	15% (1991)	12 000 hommes en service actif 15 000 réservistes Transfert de 20 000 hommes en service actif à des brigades de construction	(réduction en cours de 50% des sessions de formation tactique au niveau du régiment et réduction de 25 à 30% de la puissance de feu de combat)	850 chars*, 165 véhicules blindés, 51 chasseurs Remisage du matériel de 3 divisions non précisées, leur personnel étant affecté à d'autres tâches
POL.	4% (de 7,7% à 5,5% du budget d'État)	Jusqu'à des «dizaines de milliers», selon la situation internationale Évaluation du premier retrait de 15 000 hommes	(y compris 2 divisions de fusilliers motorisées) en 1987 et 1988 Élimination proposée de 2 divisions et de 85% de 2 autres divisions en 1989	Non précisé
HON.	17%	9 300 hommes (simples soldats pour la plupart) 2 100 officiers subalternes et supérieurs (8,8%)	Selon le ministre de la Défense F. Karpati, un nombre non précisé de brigades de chars «et d'escadrilles de chasseurs sera dissout»	D'unités non précisées : 251 chars* 30 APC 430 pièces d'artillerie (dont 180 armes antichars) 9 chasseurs-intercepteurs
BUL.	12%	10 000 hommes	5 unités navales	200 chars, 200 pièces d'artillerie, 20 aéronefs
ROU.	5% (1986)	Non précisé	Non précisé	Non précisé

* On ne sait pas si ces chars doivent être retirés d'unités régulières ou de réserve.

Source: *Soviet Implementation of the Gorbachev Unilateral Military Reductions; Implications for Conventional Arms Control in Europe*, Phillip A. Karber, The BDM Corporation, témoignage devant le Comité de la Chambre des Représentants des États-Unis sur les forces armées, 14 mars 1989, p. 9.